

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	=
07 juin 2024	6	0	4	5	Vote contre	-
					Abstention	-

## DÉLIBÉRATION POUR INFORMATION DU COMITÉ SYNDICAL

## Séance du 18 juin 2024

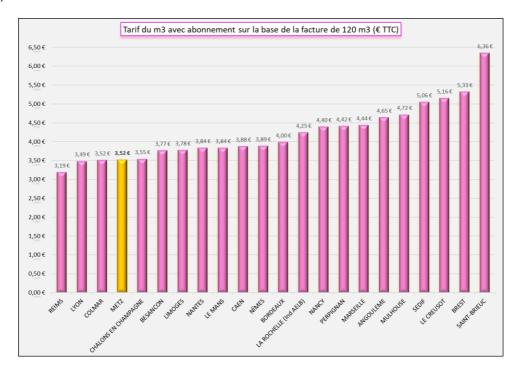
Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

## Point n°13 : Etude sur le prix de l'eau.

Le Comité Syndical,

La métropole du Grand Nancy a mené une étude comparative des tarifs de l'eau en France. Cette étude porte sur un panel de 22 collectivités représentant 2,7 millions d'abonnés domestiques.

En 2024, le prix du m³ s'échelonne de 3,19 € TTC à 6,35 € TTC, incluant l'ensemble des parts eau potable et assainissement, les redevances et les abonnements (base facture type 120m³).



L'étude souligne également que sur les deux dernières années, les opérateurs ont été contraints d'augmenter leurs tarifs dans des proportions bien supérieures à celles des années précédentes.

Entre 2022 et 2023, la facture 120m³ a subi une augmentation de 0% à 10,6% selon les collectivités, et de 0% à 12,4% entre 2023 et 2024.

Le SERM figure parmi les collectivités ayant opéré la plus faible hausse entre 2022 et 2023. À l'inverse, entre 2023 et 2024, le SERM figure parmi les collectivités ayant opéré la plus forte hausse.

De plus, à l'instar de villes comme Perpignan, Mulhouse ou Saint-Brieuc, la particularité de la composition du prix de l'eau vendue par le SERM est que la part abonnement figure parmi les plus fortes du panel (près de 15%).

Malgré ces éléments, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, le prix de l'eau vendu par le SERM reste parmi les plus bas de ce panel représentatif.

## **DÉCIDE**

DE PRENDRE ACTE des informations communiquées par Madame la Présidente.

La Présidente,

Rachel BURGY